## **AVIS PUBLIC**

Est par la présente donné à tous les citoyens de la Ville de Portneuf :

**QUE** les prévisions budgétaires 2024 et le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2024, 2025, 2026 seront présentés et adoptés lors de la séance extraordinaire qui sera tenue le 18 décembre 2023 à 19h30.

**QUE** les délibérations, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal.

Toute personne intéressée peut se rendre à cette assemblée, qui aura lieu à la salle du conseil municipal sise au 500, rue Notre-Dame, Portneuf.

Donné à Portneuf, ce 8 décembre 2023.

France Marcotte Greffière